



N°58-09/59

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

Groupe de Subdivisions : Nièvre/Yonne**Subdivision : de la Nièvre****Nom(s) du ou des inspecteurs :** V. COLLIGNON accompagnée de F. LAVARENNE, stagiaire à la DRIRE**Date de la lettre d'annonce de l'inspection :** / **Date de l'inspection :** 27 février 2009**Type d'inspection :** approfondie ou courante ou ponctuelle
 inopinée ou annoncée
 planifiée ou circonstancielle**Détail des circonstances :** Inspection suite à une plainte d'un riverain du site adressée à la préfecture de la Nièvre.**Société :** EXCELL MINERALS FRANCE
Commune : SAUVIGNY LES BOIS
Activité : Démétallisation et commercialisation de laitiers d'aciérie**Régime de classement : A****Priorité : /****Liste des installations inspectées :**

- Ensemble du site et alentours

Thèmes :

- Odeurs, poussières

Référentiels de l'inspection :

- Code de l'environnement,
- Réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement
- Arrêté préfectoral d'autorisation n° 97-P-1505 du 17 avril 1997

Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :

- M. SALARMES : Responsable du site MULTIVSERV (transporteur des laitiers).
- M. JAMES : Responsable production
- M. BERNHARD : Directeur du site

1. Principales constatations effectuées, principaux constats d'écarts par rapport au référentiel d'inspection :

Le 26 février 2009, le service de l'environnement de la préfecture est informé par un particulier, habitant la commune d'IMPHY, d'une forte odeur de brûlé et d'émissions importantes de poussières sur le site de la société EXCELL MINERALS FRANCE. D'après cette personne jointe par téléphone après notre inspection ces désagréments seraient récurrents.

Sur place le lendemain, au cours de notre visite des installations de traitement des laitiers et de la zone de stockage externe de ces laitiers, il n'a été constaté aucune odeur particulière. Par ailleurs, l'ensemble du procédé de traitement est réalisé sous abri et sous atmosphère humide, ce qui rend improbable des émissions de poussières.

La zone de stockage accueille les laitiers en provenance de l'aciérie d'IMPHY située à proximité. Nous avons pu assister à un déchargement qui est assuré à une température de 250 °C environ. A ce stade le laitier se présente sous la forme d'un bloc compact qui se fissure par la suite au fur et à mesure de la baisse de sa température.

Des émissions de poussières ont cependant été constatées lors du passage des camions sur la route d'accès au site. La propreté de cette route étant insatisfaisante (et donc propice à l'envol de poussières), il a été demandé à l'exploitant de la nettoyer et de la maintenir propre en permanence.

Conclusions ou suites envisagées :

- L'exploitant devra veiller à maintenir en permanence la route d'accès à son site dans un état de propreté suffisant permettant de limiter l'envol de poussières.

Liste des documents établis suite à la visite :

- Lettre à l'exploitant

NEVERS, le 9 mars 2009

L'inspecteur des installations classées
signé

Vanessa COLLIGNON